

RÈGLEMENT INTÉRIEUR GYM - 2020/2021

- Tous les dossiers doivent être complets et rendus lors de la permanence de retour de dossiers (26/09/20 de 10h à 12h).

La fiche de renseignements dûment complétée, les autorisations et engagement complétés et signés, le règlement intérieur signé précédé de la mention « lu et approuvé ».

Joindre : un certificat médical d'aptitude à la danse, le règlement de la carte d'affiliation à la FFD de 19€ à l'ordre de l'AG&L, le chèque de caution pour les costumes du spectacle à l'ordre de l'AG&L, le règlement des cours **de l'année entière** à l'ordre de l'AG&L.

Possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril) ou en 9 fois (de octobre à juin). Règlement possible par **chèques vacances, chèque Top Dep'Art (sport), carte M'ra, bons CAF.**

- Toute année commencée reste due. Seules les personnes présentant un certificat médical de contre-indication pourront se faire rembourser en cas d'arrêt pour cause médicale.
- Chaque absence ou retard doit être excusé par texto ou message vocal au début du cours au **07 82 43 00 48**.

Écrire en toute lettre « **Lu et approuvé** », suivi de la signature de l'élève et de ses parents pour les mineurs.



**Art de la danse,
Gym & Loisirs**

Saint Barthelemy de Vals

DOSSIER D'INSCRIPTION GYM SAISON 2020/2021

MON DOSSIER DOIT COMPORTER :

- La fiche de renseignements dûment complétée (p.2)
- Les autorisations et engagement complétés et signés (p.3)
- Le règlement intérieur signé, précédé de la mention « lu et approuvé » (p.4)

PIÈCES À FOURNIR :

- Un **certificat médical** d'aptitude à la gym **OU** le **formulaire FFD dûment complété**
- Le règlement de la **carte d'adhésion INDIVIDUELLE de 19€** à l'ordre de l'AG&L
- Le règlement des cours **de l'année entière**
Possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril)
- 1 chèque de..... 3 chèques de.....
- Espèces :
- Règlement possible par chèques vacances, bons CAF
 - Chèques vacances :
 - Bons CAF :

Tous les chèques sont à faire à l'ordre de l'AG&L

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – 2020/2021

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal + Ville :

Téléphone :-.....-.....-.....-..... ou-.....-.....-.....-.....

Adresse Mail :

Nom du médecin traitant :

Téléphone du médecin traitant :-.....-.....-.....-.....

COURS DE GYM – 2020/2021

- GYM CARDIO/MUSCU **LUNDI DE 19H15 À 20H15**
- GYM POSTURALE **LUNDI DE 10h00 À 11h00**
- GYM POSTURALE **MERCREDI DE 10h00 À 11h00**

TARIFS – 2020/2021

- 1 carte d'adhésion à l'association OBLIGATOIRE et individuelle de 19 €
- 1 cours par semaine : 35€ / trimestre soit 105€ / an
- 2 cours par semaine : 65€ / trimestre soit 195€ / an
- carte de 10 cours : 50€

Règlement possible par **chèques vacances, chèque Top Dep'Art (sport), PASS'Région, bons CAF.**

Règlement des cours de **l'année entière** à l'inscription, possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril). Est comprise dans la cotisation une assurance couvrant l'adhérent en cas d'accident, toute garantie supplémentaire entraîne un surcoût de la cotisation.

www.artdeladanse.com

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENT - 2020/2021

En cas d'accident, j'autorise le professeur à prendre les dispositions nécessaires. Appel du médecin le plus proche, des pompiers.

Date et Signature :

J'autorise / Je n'autorise pas (barrer la mention inutile) l'association Art de la danse, Gym et Loisirs à prendre des photos ou vidéos durant les cours, répétitions, manifestations de l'association AG&L et à les exploiter (expositions, presse, site internet...).

Date et Signature :